**LETTRE AUX PARENTS D'ÉLÈVES**

**Pourquoi nous rejetons la réforme du lycée et du baccalauréat**

**Madame, Monsieur,**

**Le gouvernement met en place dès la rentrée 2019 une réforme du baccalauréat et du lycée. Elle concernera les actuels élèves de seconde et de troisième.**

● **Pourquoi nous rejetons la réforme du lycée :**

**La réforme du lycée repose sur la disparition des « séries » du bac** **général :**

A la place, les élèves devront **construire eux-mêmes leurs « parcours » en choisissant des spécialités**. Cette réforme permettrait officiellement une plus grande diversité de parcours.

**Pour nous ces arguments sont faux :**

► **Les « séries » n'empêchent pas la diversité des parcours** : chaque série « colore » les enseignements par grand domaine (Littéraire, Economique et Social et Scientifique). Mais sans se spécialiser trop fortement ni trop tôt, et en restant dans un cadre « lisible » ! Les séries ont certes des défauts, mais elles permettent à tous les élèves de poursuivre jusqu'au bac un nombre important de disciplines, et d'éviter ainsi d'avoir à se déterminer trop tôt !

► La réforme du lycée prévue, au contraire, force les élèves à savoir précisément, dès la fin de la seconde, quelles études ils veulent poursuivre après le bac. Par ailleurs, alors qu’aujourd’hui l’élève se spécialise en Terminale en renforçant certaines disciplines, dans le nouveau lycée, il se spécialisera en abandonnant entre la Première et la Terminale une spécialité, ce qui réduira encore davantage l’éventail de ses choix pour le Supérieur. Cette réforme aboutit finalement à **une pré-orientation très précoce, restrictive et définitive des élèves de 15 ans, avec le risque d'empêcher des poursuites d'études deux ans plus tard.**

► La réforme du lycée s’accompagne, par ailleurs, d’une baisse des moyens (20 postes supprimés dans les lycées de l’académie). Ainsi, les lycées ne pourront pas ouvrir toutes les spécialités et beaucoup d’options seront supprimées. L’offre de formation sera, en fait, considérablement réduite ! Il est donc faux de dire que les lycéens auront davantage de choix !

**La réforme du lycée organise la fragilisation du bac technologique :**

Dans la voie technologique, bien que les séries soient maintenues, les conditions d’apprentissage des élèves perdront en qualité, les groupes en effectif réduit seront limités du fait d’une diminution de certains horaires. **La voie technologique est donc perdante aussi !**

● **Pourquoi nous rejetons la réforme du baccalauréat :**

La réforme du baccalauréat repose sur deux grandes mesures : **diminuer le nombre d'épreuves « finales »** (examens anonymes en fin de Terminale) et **donner plus de place au « contrôle continu »** **et aux épreuves communes organisées localement**.

**Nous rejetons ces deux mesures :**

► **Cette réforme ne va pas simplifier le baccalauréat, ni le rendre moins stressant, au contraire !** Réduire le nombre d’épreuves terminales, ce n’est pas réduire le nombre d’épreuves pour les élèves. Actuellement, ils passent 12 à 13 épreuves en fonction des séries. Désormais, ils devront en passer 21 : 6 épreuves finales et 15 épreuves communes (réparties entre le second trimestre de la Première et le second trimestre de la Terminale). Par ailleurs, 10 % du baccalauréat résultera du contrôle continu ce qui mettra, inévitablement, les élèves sous pression à chaque évaluation.

► **Les épreuves communes et le contrôle continu menacent la valeur du diplôme !**

Les épreuves nationales et anonymes garantissent l'égalité de traitement de tous les élèves. Il n’y a pas de doute sur la valeur du diplôme, car il ne peut pas y avoir de favoritisme, de passe-droit. Or, avec le poids des épreuves communes, de l’oral et du contrôle continu dans le bac (la moitié du diplôme), le baccalauréat n’aura pas la même valeur partout.

**Ces réformes ne vont donc en rien améliorer le fonctionnement du lycée et vont terriblement fragiliser le baccalauréat. Pour l'avenir de nos élèves, de vos enfants, pour qu'ils soient traités de manière équitable par le système scolaire, nous rejetons ces réformes, et nous vous invitons à les rejeter également.**



**Les représentants des personnels d’enseignement et d’éducation élus au conseil d’administration**

**du lycée Edmond Perrier et**

**les membres de la section locale du SNES-FSU**